

# Figures de l'exclu et mécanismes de l'exclusion au temps de Bède le Vénérable

Alban Gautier

## ▶ To cite this version:

Alban Gautier. Figures de l'exclu et mécanismes de l'exclusion au temps de Bède le Vénérable. Joye, Sylvie; La Rocca, Maria Cristina; Gioanni, Stéphane. La construction sociale du sujet exclu, IVe-XIe siècle: discours, lieux et individus, 33, Brepols, pp.69-82, 2019, Haut Moyen Âge, 9782503576053. hal-02383785

## HAL Id: hal-02383785 https://normandie-univ.hal.science/hal-02383785

Submitted on 28 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est la version finale de l'article, acceptée par les éditeurs du volume, mais avant le travail d'édition et de mise en page et avant la relecture des épreuves. Elle ne remplace en aucun cas la version publiée.

Notice bibliographique: Alban Gautier, « Figures de l'exclu et mécanismes de l'exclusion au temps de Bède le Vénérable », dans Sylvie Joye, Cristina La Rocca et Stéphane Gioanni (dir.), La construction sociale du sujet exclu (IVe-XIe siècle). Discours, lieux et individus, Turnhout, Brepols (Haut Moyen Âge, 33), 2019, p. 69-82.

# Figures de l'exclu et mécanismes de l'exclusion au temps de Bède le Vénérable

Alban Gautier

### Résumé

Dans les textes historiques et hagiographiques du VIII<sup>e</sup> siècle anglo-saxon (l'œuvre de Bède et de ses contemporains, Stéphane de Ripon, Félix de Crowland et quelques hagiographes et chroniqueurs anonymes) les personnages semblent ne jamais connaître l'exclusion sociale. L'étude de quelques situations potentiellement génératrices d'exclusion (excommunication, défaite militaire, fuite, exil, expulsion, isolement, pauvreté, veuvage et maladie) montre que ce trait est dû deux facteurs principaux : l'importance du capital social de ces personnages, et une stratégie narrative des auteurs qui consiste à réintégrer les exclus.

## **Abstract**

In Anglo-Saxon history and hagiography of the eighth century (the works of Bede and his contemporaries Stephen of Ripon, Felix of Crowland and several anonymous hagiographers and chroniclers), most characters never seem to know social exclusion. The study of several situations which can lead to exclusion (excommunication, defeat in battle, flight, exile, expulsion, isolation, poverty, widowhood and disease) shows that this is due to two main factors: the importance of these characters' social capital, and the authors' narrative strategy of reintegrating excluded individuals.

L'Angleterre du VIII<sup>e</sup> siècle a-t-elle connu l'exclusion sociale? Cette question serait sans objet – bien entendu, l'exclusion et la pauvreté existaient – si l'on éprouvait pas une impression diamétralement inverse à la lecture de la dizaine d'œuvres historiques et hagiographiques composées en Angleterre à partir des environs de 700. Ces textes, qui constituent le corpus de référence de l'étude qu'on va lire<sup>1</sup>, sont la *Vita Gregorii* de Whitby (œuvre d'un moine ou d'une moniale anonyme, vers 700-710), la *Vita Wilfridi* de Stéphane de Ripon (vers 710-715), la *Vita Cuthberti prosaica* de Bède le Vénérable (vers 720), l'*Historia ecclesiastica gentis Anglorum* du même auteur (achevée en 731) et la *Continuatio Bedae* (annales northumbriennes allant de 735 à 770), la *Vita Guthlaci* de Félix de Crowland (vers 740), ainsi que des textes plus tardifs mais pertinents pour ce sujet comme la *Chronique* 

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir en fin d'article la liste des œuvres du corpus.

Anglo-Saxonne² (texte anonyme achevé en 892, qui incorpore des annales ouest-saxonnes du VIIIe siècle) ou l'Historia regum de Syméon de Durham³ (œuvre du XIIe siècle reprenant les « Miscellanées historiques » de Byrhtferth de Ramsey, des alentours de l'an 1000, elles-mêmes héritières d'annales northumbriennes du VIIIe siècle⁴). Quelques autres ouvrages historiques ou hagiographiques du même espace et de la même période – entre autres la Vita Cuthberti anonyma de Lindisfarne, l'Historia abbatum de Bède et la Vita Ceolfridi anonyme – n'ont pas été inclus dans ce corpus car leur dépouillement n'a révélé aucune mention ni allusion au phénomène d'exclusion. Le corpus ici considéré est donc constitué de textes d'importance et de longueur inégale, qui ont pour point commun d'avoir été composés au VIIIe siècle en Angleterre et dans un milieu anglo-saxon; ce sont des textes narratifs, plus précisément historiques et/ou hagiographiques, qui rapportent aussi des événements datant du VIIe siècle.

À la lecture de ces textes, on ressent l'impression que les personnages mis en scène par Bède le Vénérable et ses contemporains sont tous présentés comme fortement inclus, pris dans des réseaux bien tissés qui les incorporent dans des groupes sociaux généralement assez faciles à identifier. Il est vrai que certains groupes — les Bretons en particulier, mais aussi toutes les communautés qui rejettent le mode romain de calcul de la date de Pâques — sont rejetés par Bède et sont comme exclus de la chrétienté. Mais ce rejet en bloc, qui annonce les grands phénomènes de rejet aux marges qui sont si caractéristiques des textes du Moyen Âge central et tardif, de la relégation des lépreux au rejet dont souffrent les communautés juives<sup>5</sup>, ne débouche pas sur la marginalisation des personnes et la rupture de leurs appartenances : les membres des communautés rejetées par des textes comme ceux de Bède continuent à vivre sans connaître les affres de l'exclusion. À première vue, le lien social semble donc ne jamais être vraiment rompu pour les individus du VIII<sup>e</sup> siècle anglo-saxon : pour parler comme Durkheim, les solidarités sociales dans cette société semblent parfaitement mécaniques, elles

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La plupart des versions de l'*Anglo-Saxon Chronicle* ont été éditées dans la collection suivante : *The Anglo-Saxon Chronicle*: *A Collaborative Edition*, éd. D. N. Dumville et S. Keynes, Cambridge, 1983-...; beaucoup sont disponibles en ligne sur <a href="http://asc.jebbo.co.uk/">http://asc.jebbo.co.uk/</a>. Nous citons la traduction de M. Swanton mentionnée à la fin de l'article.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Syméon de Durham, *Historia regum*, dans *Symeonis monachi opera omnia*, éd. T. Arnold, Londres, 1882-1885 (*Rolls Series*, 75), vol. II, p. 3-283. Nous citons la traduction de D. Whitelock mentionnée à la fin de l'article.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sur les annales northumbriennes et leur rapport à la *Continuatio Bedae*, voir J. Story, *Carolingian Connections. Anglo-Saxon England and Carolingian Francia, c. 750-870*, Aldershot, 2003, p. 12, p. 94-97 et p. 116-121.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sur ces questions, voir d'abord D. Iogna-Prat, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, Paris, 1998. On trouvera des réflexions théoriques sur ces vastes mouvements d'exclusion dans M. Foucault, *Les Anormaux. Cours au Collège de France, 1974-1975*, éd. F. Ewald, A. Fontana, V. Marchetti et A. Salomoni, Paris, 1999, p. 40-44.

semblent découler d'appartenances sans problème, jamais véritablement remises en cause ni brisées par les circonstances<sup>6</sup>. Est-ce à dire qu'il n'existait ni exclusion ni exclus dans l'Angleterre du VIII<sup>e</sup> siècle? Cela signifie-t-il que personne ne risquait de souffrir d'une remise en cause ou d'une destruction des liens sociaux qui avaient construit sa personne? Avouons qu'une telle affirmation serait peu crédible. Cela signifie-t-il alors que les auteurs étaient singulièrement aveugles à ce phénomène? Les pauvres et les déshérités ne sont pourtant pas absents de leurs œuvres; mais, comme on le verra, ils sont assez rares, et surtout, lorsqu'ils apparaissent, ils sont très rarement décrits comme des exclus.

## Repérer les exclus

Afin de répondre à ces questions, nous commencerons par quelques remarques d'ordre méthodologique. Notre corpus n'évoque pas l'exclusion sociale de manière explicite : après tout l'expression, sinon la réalité, est récente, et n'a été popularisée qu'a partir des années 19707. Comment dans ce cas repérer les exclus dans les textes ? Les méthodes des sciences sociales, développées pour les sociétés modernes, peuvent-elles être nous être utiles ? On peut certes commencer, de manière assez empirique, par traquer dans l'ensemble du corpus les figures présentant des parcours individuels d'exclusion. Mais la brièveté des mentions, le choix généralement fait par les auteurs de se concentrer sur le parcours des personnages favorisés par Dieu, c'est-à-dire marqués à tous égards par le succès, rendent l'enquête difficile. Il était donc indispensable de partir d'une définition assez précise du concept d'exclusion, afin de ne pas se contenter de recenser de manière vague toutes les situations de « difficulté » ou de « retrait ». Or la littérature sociologique et anthropologique la plus essentielle – les écrits de Durkheim, de Weber et de quelques autres, ainsi que des manuels de base sur la notion – ne rend pas notre tâche plus facile. Ainsi dans un récent manuel, Julien Damon, explorant l'histoire et les critères que l'on est en droit de retenir pour utiliser le terme « exclusion », insiste sur la nécessité méthodologique de ne désigner un individu comme un exclu qu'à partir du moment où l'on peut observer à son sujet un « cumul de handicaps » : la seule faiblesse des revenus, par exemple, ne peut suffire à parler d'exclusion, terme que l'on ne peut utiliser qu'à partir du moment où l'on est en mesure recourir à une « batterie

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, 1893. Voir la présentation des arguments de Durkheim par S. Paugam, *Le lien social*, Paris, 2008 (*Que sais-je?*), p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> J. Damon, L'exclusion, Paris, 2008 (Que sais-je?), p. 8-9.

d'indicateurs<sup>8</sup> ». Or la nature de la documentation du VIII<sup>e</sup> siècle rend une telle approche quasi impossible.

Prenons pour exemple une histoire rapportée par Bède, qui correspond pourtant à première vue à la définition multifactorielle exigée par Julien Damon. Cette histoire est bien connue et a souvent été rapportée dans l'historiographie, car elle constitue à maints égards un cas d'école : Imma, jeune noble northumbrien, est capturé lors d'une bataille par un comte mercien, se fait passer pour un paysan puis est vendu comme esclave à un marchand frison<sup>9</sup>. Imma semble bien cumuler tous les « indicateurs » qu'il conviendrait a priori d'utiliser pour définir sa situation d'exclusion : blessé au combat, il est laissé pour mort ; il est fait prisonnier par un Mercien, ce qu'il l'éloigne de sa parenté, de ses amis et de son roi ; par peur de la vengeance de son ennemi, il est amené à se présenter comme un simple paysan et donc à s'infliger un déclassement social; il est réduit en esclavage et vendu à Londres à un Frison, ce qui ajoute au déclassement l'exil et le déracinement géographique; enfin, il est mis aux fers par son nouveau propriétaire. Décidément ce jeune noble n'a pas de chance, le « cumul de handicaps » est ici repérable et le mécanisme de l'exclusion semble bien s'être abattu sur lui. Pourtant Imma n'est pas un exclu. Sa convalescence et sa guérison mettent rapidement fin à sa situation de handicap physique. Le comte qui l'a capturé le reconnaît « à son visage, à sa manière d'être et à son langage », ce qui signifie que le déclassement social n'est tout simplement pas crédible dans son cas. En outre son frère prêtre, qui le croit mort, dit des messes à son intention, qui font miraculeusement tomber ses chaînes : la solidarité familiale est maintenue malgré la distance, et l'effet des chaînes est neutralisé. Enfin, sa rançon est payée par le roi de Hlothere de Kent, neveu de la reine des Northumbriens dont il était le familier : les relations politiques d'Imma restent actives au-delà des frontières de son royaume d'origine. En somme, les difficultés d'Imma n'ont pas fait disparaître les réseaux sociaux (familiaux, politiques, religieux) qui étaient les siens avant sa capture : les liens qu'il avait noués font littéralement tomber les liens qui le retiennent, et ce sont eux le rendent aux siens. Malgré tout ses handicaps, Imma reste bien un insider.

Le repérage multifactoriel de l'exclusion ne peut donc fonctionner, et il faut alors se tourner vers d'autres méthodes. Dans les pages qui suivent, on ne s'attachera donc pas à repérer l'exclusion en termes recevables par le sociologue, mais plus modestement à retracer

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> *Ibid.*, p. 19-21.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> HE, IV, 20, vol. 2, p. 310-317. Voir entre autres S. Lebecq, « Imma, Yeavering, Beowulf. Remarques sur la formation d'une culture aulique dans l'Angleterre du VII<sup>e</sup> siècle », dans F. Bougard, R. Le Jan et R. McKitterick (éd.), La culture du haut Moyen Âge: une question d'élites?, Turnhout, 2009, p. 239-255.

les parcours (ou du moins ce que nos auteurs nous en disent) d'individus confrontés à des situations potentiellement génératrices d'exclusion. Parmi ces situations, il convient d'abord de mentionner l'excommunication, même si elle est exclue du champ de ce volume : je n'y reviendrai donc que brièvement. On peut aussi mentionner les cas liés à la guerre : la défaite militaire, la fuite devant l'ennemi. Je m'attarderai aussi sur deux situations comparables mais différentes : l'exil plus ou moins volontaire vers un royaume voisin, et l'expulsion de son habitat par une autorité. L'isolement géographique, le fait de vivre dans des espaces reculés, peut aussi être pris en compte. Enfin les « circonstances de la vie », veuvage et maladie, sont à prendre en compte, même si les cas sont très rares ; curieusement, on ne trouve pas d'orphelins dans les textes de notre corpus.

Ces circonstances peuvent ou non être liées dans les textes à la situation de pauvreté matérielle, mais toutes font courir à l'individu un risque d'exclusion : on se demandera donc si l'individu confronté à ces situations a bien connu l'exclusion. Pour interroger les textes et les passer au crible, on se fondera sur les quatre grandes catégories de lien social identifiées par Serge Paugam<sup>10</sup> : liens « de filiation » (et plus largement liens de parenté), liens de « participation élective » (où l'on reconnaîtra l'amitié), liens de « participation organique » (appartenance à un milieu professionnel, par exemple à une communauté religieuse), liens « de citoyenneté » (qui pour le médiéviste se traduiront par l'appartenance à un groupement politique, par exemple à l'entourage d'un souverain). L'utilité de ces catégories est grande : en effet, ces divers types de liens sociaux, quand ils sont fonctionnels, permettent au sujet d'être protégé et reconnu, et font de lui un *insider*. L'exclusion peut alors en grande partie revenir à la rupture des liens sociaux, entraînant pour les individus des déficits de protection et de reconnaissance. À chaque fois, on se demandera donc si les textes témoignent d'une telle rupture ; mais on verra que, dans la plupart des situations, ce n'est pas le cas.

Avant de nous pencher sur les autres situations, et afin d'illustrer l'utilisation que l'on peut faire de ces catégories, disons tout de même quelques mots sur l'excommunication. Ce étonne à la lecture des textes du corpus, c'est combien les personnes excommuniées restent incluses. En effet, l'exclusion devrait découler naturellement de la formulation du droit, car elle entraîne l'interdiction de manger avec les excommuniés, voire l'obligation de jeter les restes de leur nourriture et de nettoyer les plats dont ils se sont servi : c'est ce que rapporte un passage de la *Vita Wilfridi*<sup>11</sup>, que confirme à la toute fin du VII<sup>e</sup> siècle une lettre d'Aldhelm

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> S. Paugam, Le lien social, cité n. 6, p. 63-64.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> VW, § 49, p. 100-101.

de Sherborne au roi breton Gerent de Dumnonia<sup>12</sup>. Pourtant cette exclusion n'a généralement pas lieu. Au contraire, les excommuniés continuent à fréquenter les milieux dans lesquels ils évoluaient auparavant. Leurs liens familiaux, amicaux, « professionnels » (monde du clergé, monde des guerriers) ou politiques ne sont jamais présentés comme mis en danger par cette situation. Il en est ainsi pour un compagnon (*comes*) du roi Sigebert d'Essex, excommunié par l'évêque Cedd en raison d'une union illégitime. Le récit de Bède montre que cet homme continue à recevoir le roi à table, mais aussi que ses parents restent prêts à le défendre et à défendre son honneur, y compris en tuant le roi qui s'est repenti d'avoir partagé son repas<sup>13</sup>. Cet excommunié n'est décidément pas un exclu.

## Défaite, fuite, exil, expulsion

La guerre est une situation traumatique potentiellement génératrice d'exclusion pour les vaincus. Le roi battu et ses hommes sont en danger et, dans les cas de défaite majeure entraînant des pertes de territoire considérables, les hommes installés par le pouvoir vaincu doivent souvent fuir devant l'ennemi. C'est le cas de la famille royale, mais aussi des groupes de clercs installés par le pouvoir vaincu et qui lui sont associés. Or à nouveau, il apparaît que cette situation pourtant terrible n'est pas génératrice d'exclusion, car les fuyards parviennent le plus souvent à trouver un point de chute qui leur permet non seulement d'être en sécurité, mais de « rebondir ». C'est ce que montre bien le devenir de l'entourage du roi Edwin après la mort de ce dernier au combat et la ruine de son royaume : sa femme et ses enfants d'Edwin sont accueillis par le roi de Kent Eadbald, son beau-frère ; sa fille Eanflæd épouse un de ses successeurs en Northumbrie ; son fils et son petit-fils sont accueillis par Dagobert, cousin de la reine, puis sont enterrés en Francie avec tous les honneurs royaux<sup>14</sup>.

La situation des fuyards est à rapprocher de celle des exilés et expulsés, quelle que soit la raison de leur départ. On trouve dans le corpus plusieurs cas de rois déposés et chassés de leur royaume, en particulier les cas mentionnés par les annales northumbriennes pour la Northumbrie du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, mais aussi de nombreux cas d'évêques et de moines chassés de

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir l'étude de cette lettre par D. Probert, « New light on Aldhelm's letter to King Gerent of Dumnonia », dans *Aldhelm and Sherborne. Essays to Celebrate the Founding of the Bishopric*, éd. K. Barker et N. Brooks, Oxford, 2010, p. 110-128.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> HE, III, 22, vol. 2, p. 124-127.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> HE, II, 20, vol. 1, p. 398-401.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir en particulier la déposition et le rétablissement des rois Ceolwulf (*Cont.*, *s.a.* 731, p. 572-573) et Æthelred (*HR*, *s.a.* 779 et 790, p. 270-271).

leur église par une autorité politique ou religieuse<sup>16</sup>. La poésie anglo-saxonne insiste sur le lien indissoluble qui unit l'homme à son seigneur, et l'on pourrait croire qu'un roi exilé, éloigné de ses hommes, est réduit à la misère. De même, on pourrait penser que, pour un individu engagé dans la vie religieuse et qui y a investi une grande partie de son assiette sociale, l'expulsion entraîne déclassement et perte des liens sociaux. C'est par exemple ce qu'avance Max Weber au sujet des membres des sectes protestantes aux Etats-Unis, dont la position sociale dépend fortement de leur engagement religieux et qui perdent beaucoup s'ils sont exclus de leur groupe – Weber faisait d'ailleurs un parallèle explicite avec les conséquences que pouvait entraîner l'expulsion d'une communauté monastique <sup>17</sup>. Or à encore, ce n'est pas le cas dans nos textes.

Vaincus, fuyards, exilés, expulsés sont le plus souvent en mesure de faire jouer leurs divers liens, et la situation de fuite ou d'exil n'est donc pas présentée par ces textes comme entraînant l'exclusion. Chassé de son royaume northumbrien par son rival Æthelfrith, Edwin bénéficie de liens d'amitié avec ses pairs comme avec ses hommes : réfugié à la cour de Rædwald, roi des Est-Angliens, il « vivait auprès du roi, comme un familier, avec ses compagnons<sup>18</sup> ». La fuite ou l'exil peuvent même déboucher sur une véritable inclusion dans l'espace de refuge. Membre de l'entourage d'Edwin, l'évêque Paulin est lui aussi contraint de fuir la Northumbrie, mais il profite de ses liens « professionnels » : accueilli dans le Kent par le roi Eadbald et l'archevêque Honorius, il devient évêque de Rochester, conservant ainsi son pallium et tous les avantages liés à son rang<sup>19</sup>. De même Guthlac, exilé chez les Bretons, apprend leur langue<sup>20</sup>. Mais le cas le plus éloquent est celui des exils de l'évêque Wilfrid au début des années 680<sup>21</sup>. Chassé de Northumbrie, à l'instigation de la reine Iurminburh selon Stéphane de Ripon, il trouve d'abord refuge en Mercie chez le préfet Berhtwald, grâce à la générosité de qui il fonde un monastère. À nouveau chassé par les manigances de la reine, il passe en Wessex où il est accueilli par le roi Centwine. Encore contraint au départ, il se rend en Sussex, c'est-à-dire chez les païens, qu'il convertit : là encore, il obtient du roi des terres pour fonder le monastère-évêché de Selsey. Il repasse alors en Wessex, où il aide le prince

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> VC, § 8, p. 180-185. VW est rempli de ces querelles et de ces expulsion. Voir à ce sujet C. Cubitt, « Wilfrid's 'usurping bishops'. Episcopal elections in Anglo-Saxon England, c. 600-c. 800 », Northern History, 25, 1989, p. 18-38: les évêques sont fortement intégrés à leurs communautés, dont ils émanent le plus souvent et pour chasser l'un il est souvent nécessaire de déloger l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> M. Weber, « Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme », dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. I. Kalinowski, Paris, 2000, p. 305-342, ici 321-323.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> HE, II, 12, vol. 1, p. 354-355.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> HE, II, 20, vol. 1, p. 400-401.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> VGu, § 34, p. 110-111.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> VW, § 40-44, p. 80-91.

Cædwalla à s'emparer du trône, recevant en récompense des biens dans l'île de Wight. À l'issue de cette période, il vit donc « dans un exil décent<sup>22</sup> », ses clercs sont dispersés à travers toute la Bretagne mais ils lui restent soumis et constituent autant de relais de son influence.

Le fait que la fuite, la défaite, l'exil ou l'expulsion ne débouchent pas sur la situation d'exclusion s'explique par deux raisons principales. C'est d'abord rarement un individu seul qui part, mais plus souvent une communauté. Chassé de Lindisfarne à la suite du synode de Whitby, l'évêque Colman « prit avec lui ceux qui voulurent le suivre, c'est-à-dire ceux qui refusaient la Pâque catholique et la tonsure en couronne » et s'en retourna dans son pays d'origine<sup>23</sup>. Il se replie en effet sur Iona puis en Irlande, où il fonde successivement deux établissements pour abriter les deux groupes, irlandais et anglo-saxon, qui l'ont suivi dans son exil<sup>24</sup>. De même, les rois northumbriens de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et du tout début du IX<sup>e</sup> ne cessent d'être déposés et rétablis, d'être exilés et de revenir sur le trône à la tête de troupes recrutées à l'extérieur, ou d'exilés qui les ont suivis : ils ne se déplacent jamais seuls, mais toujours en compagnie de leurs partisans<sup>25</sup>.

L'autre raison est lié au fait que les sources s'attardent presque exclusivement sur des individus appartenant aux élites. Il est vrai que « tous ce qui est établi en ce monde est aussi fragile et instable que la mer dès que se lève la tempête<sup>26</sup> », et que les grands n'échappent pas à cette règle. Malgré cela, les élites peuvent mobiliser dans leur fuite ou dans leur exil des réseaux qui leur permettent d'éviter l'exclusion, que ce soit à l'extérieur, dans leur lieu d'exil, ou à l'intérieur, dans le pays dont ils sont originaires. En d'autres termes, elles jouissent d'un capital social élevé. Pour le politologue américain Robert Putnam, l'expression « capital social » désigne « les connexions entre les individus, c'est-à-dire les réseaux sociaux et les normes de réciprocité et de confiance qu'ils génèrent<sup>27</sup> ». Cette définition rejoint celle de Pierre Bourdieu, qui insiste plus encore sur les importantes ressources que constituent en cas de « coup dur » les réseaux de relations : le capital social représente selon lui « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance »,

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> VW, § 44, p. 90 : in exilio degente.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> HE, III, 26, vol. 2, p. 162-163.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> HE, IV, 4, vol. 2, p. 220-223.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Voir par exemple les exils des rois Alhred (*HR*, *s.a.* 774, p. 269) et Osbald (*HR*, *s.a.* 796, p. 274) et le retour manqué du roi Osred (*HR*, *s.a.* 792, p. 272): tous s'enfuient ou reviennent en compagnie de leur partisans, y compris de moines.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> VC, § 8, p. 180 : fragilis est et more freti uolubilis omnis saeculi status, instante subito turbine.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> R. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, 2000, p. 19: « social capital refers to connections among individuals – social networks and the norms of reciprocity and trustworthiness that arise from them ». Je remercie F. Héran pour cette référence.

tandis que « le volume du capital social que possède un agent particulier dépend de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume de capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié<sup>28</sup> ». Ainsi les membres de l'élite sont bien pourvus en capital social parce que, même s'ils sont eux-mêmes en difficulté, ils sont en mesure de mobiliser les ressources d'autres individus (parents, amis, relations professionnelles ou politiques) ayant conservé richesse, savoir et pouvoir. Les réseaux d'interconnaissance dont ils bénéficient contribuent ainsi à les prémunir contre les risques sociaux et expliquent leur forte capacité de résilience<sup>29</sup>.

De nombreux exemples témoignent de l'importance du capital social pour échapper à l'exclusion. Après la mort en 655 de Penda, roi des Merciens, son fils Wulfhere est caché par des nobles merciens et sauvé ainsi de la mort<sup>30</sup>. Après la défaite du roi northumbrien Ecgfrith en 685, les Pictes envahissent le nord du royaume : l'évêque Trumwine, trop lié au précédent régime, est alors contraint de fuir son siège d'Abercorn, mais il trouve un point de chute à Whitby et disperse à travers le royaume les membres de son clergé « qu'il confia, partout où il le put, à ses amis, dans les monastères<sup>31</sup> ». Les mêmes événements ont contraint des moniales à abandonner leur monastère : l'évêque Cuthbert leur trouve un village pour s'installer<sup>32</sup>. Æthelbald, membre de la lignée royale mercienne, a été certes été chassé de Mercie par le roi Ceolred. Il entretient d'abord des liens d'amitié spirituelle avec le saint ermite Guthlac, à qui il rend souvent visite, et qui le fortifie et le console. Il a aussi de nombreux amis qui l'ont accompagné dans son exil et qui sont liés à Guthlac. Il semble en outre jouir de plusieurs points de chute dans les régions voisines de la Mercie : quand il est chassé de l'une, il va dans l'autre. Quand il apprend la mort de Guthlac il vient se recueillir sur sa tombe : il semble donc qu'il soit tenu au courant des événements et qu'il ait toute liberté de mouvement. Enfin après la mort de son ennemi Ceolred, Æthelbald revient en Mercie et s'empare du trône<sup>33</sup>. Cet exilé cumule donc les signes d'inclusion sociale : son exil n'est pas synonyme d'exclusion parce qu'il est capable de mobiliser de nombreux réseaux qui lui permettent à terme de revenir en vainqueur dans son royaume d'origine.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> P. Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 1980, p. 2-3.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Les avantages que procure un important « capital social » sont exposés par R. Putnam, *ibid.*, p. 288 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> HE, III, 24, vol. 2, p. 142-143.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> HE, IV, 24, vol. 2, p. 352-353.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> VC, § 30, p. 254-255.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> VGu, § 40, 42, 45, 49 et 52, p. 124-127, 130-133, 138-141, 148-151 et 162-163.

Les seuls moment où les fuyards ne parviennent pas à s'en sortir sont bien sûr ceux où ils sont rattrapés et tués. Et pourtant, même ici leur exclusion n'est pas systématique : jusque dans la mort, la position sociale évite l'exclusion. Oswine, roi des Deirans vaincu à la guerre sans même avoir combattu, est contraint de fuir en compagnie d'un seul proche ; trahi, il est capturé et exécuté sur ordre de son rival Oswiu. Mais il est très rapidement réintégré, puisque son meurtrier fonde sur le lieu de sa capture le monastère de Gilling, où l'on prie à la fois pour son âme et pour celle de sa victime<sup>34</sup>. De même, les deux jeunes enfants de la famille royale l'île de Wight, trahis puis faits prisonniers par le roi ouest-saxon Cædwalla, ne sont pas simplement jetés au fond d'un puits comme le roi en avait eu l'intention. L'abbé Cynberht intercède pour ces deux jeunes princes païens afin qu'ils puissent être convertis et baptisés avant d'être exécutés<sup>35</sup>. Là encore, malgré la brutalité des faits, il n'est pas possible de parler d'exclusion : par leur baptême et leur martyre, les deux enfants entrent immédiatement dans le royaume éternel et deviennent à tous égards des *insiders*.

La défaite apparaît en revanche bien plus difficile et porteuse d'exclusion pour les pauvres, qui ne jouissent pas du même capital social. L'invasion picte consécutive à la défaite de 685 entraîne pour une grande partie du peuple northumbrien la mort ou l'esclavage<sup>36</sup>, à laquelle on a vu comment les élites échappent. Un récit tiré de la *Vita Wilfridi* montre par ailleurs que les pauvres ne trouvent que difficilement le salut dans la fuite. L'origine du récit se trouve dans un miracle de l'évêque Wilfrid, qui avait ressuscité un enfant « breton », c'est-à-dire un indigène appartenant aux populations soumises et non à l'élite guerrière du royaume des Northumbriens. L'évêque avait exigé qu'en le garçon lui fût confié à l'âge de sept ans mais, le moment venu, les parents préfèrent ne pas respecter cette demande et fuient la région avec l'enfant, se mêlant à d'autres Bretons. Le préfet de l'évêque, nommé Hocca, retrouve l'enfant et l'enlève par la force pour le remettre à Wilfrid<sup>37</sup>. Le voilà donc en quelque sorte inclus de force, mis au service du propos hagiographique comme un cas exemplaire qui ne nous édifie guère sur le caractère du saint!

Les cas sont donc rares où l'on mentionne qu'un membre de l'élite ait pu connaître la déchéance. C'est en cela que celui du roi ouest-saxon Sigebert, rapporté par la *Chronique anglo-saxonne*, est exceptionnel. Déposé en 757 par le conseil des sages du Wessex, remplacé par un certain Cynewulf, Sigebert fut contraint à l'exil et réduit à errer dans les régions

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> HE, III, 14, vol. 2, p. 82-85.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> HE, IV, 14, vol. 2, p. 276-279.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> HE, IV, 24, vol. 2, p. 352-353

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> *VW*, § 18, p. 38-41.

désolées et inhabitées du Weald<sup>38</sup>. Peut-être voulait-il y réunir une armée à l'écart de toute autorité, comme l'avaient fait dans les décennies précédences d'autres exilés ouest-saxons comme Cædwalla dans le Weald<sup>39</sup> ou Ealdberht sur les marges occidentales du royaume<sup>40</sup>? Mais quelles qu'aient été ses intentions, il n'en eut pas le temps : le roi déchu fut poignardé par un porcher, qui vengeait ainsi un noble ouest-saxon qu'il avait fait exécuter<sup>41</sup>. Pour Sigebert, à la différence de la plupart de ses contemporains de haut rang, la déposition et l'exil ont bien débouché sur la déchéance et la mort – en un mot, sur l'exclusion.

## Isolement, pauvreté, veuvage, maladie

Cette mention des régions désolées du Weald nous amène à une autre cause possible d'exclusion : l'isolement géographique. Laissons de côté l'éloignement volontaire des ascètes au « désert », qui exclut tout en incluant puisqu'il les place au sommet de la société chrétienne. Un seul cas présente alors, sous la plume de Bède qui rapporte comment le jeune Cuthbert visitait « les hameaux qui, situés au loin, dans les montagnes rudes et sauvages, étaient horribles à voir pour les autres, et, aussi bien à cause de leur dénuement que de leur aspect sauvage, décourageaient les savant prêcheurs de s'en approcher<sup>42</sup> ». On peut en déduire que, comme souvent dans l'histoire, l'isolement géographique et l'altitude étaient bien des facteurs de pauvreté (et donc d'exclusion) dans la Northumbrie du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais nous n'entendons précisément parler de ces facteurs que parce que Cuthbert est un moine héroïque qui porte la parole à ces communautés enclavées, les incluant ainsi dans le peuple chrétien : préfigurant sa future dignité d'évêque, Cuthbert « appelait le peuple des campagnes (*plebem rusticam*) aux biens célestes<sup>43</sup> ».

Terminons donc en développant deux situations véritablement porteuses d'exclusion, qui pourtant n'apparaissent pratiquement pas dans le corpus : le veuvage d'une part, la maladie et le handicap de l'autre. Ces situations sont souvent liées à la pauvreté, terme qui rappelons-le désigne alors « la qualité, puis la condition d'une personne de n'importe quel état social atteinte d'une carence<sup>44</sup> » : or les malades et les veuves sont, avec les orphelins, les *pauperes* par excellence. La dimension hagiographique de la plupart des textes ici envisagés fait que ce qui est mis en avant n'est pas la situation d'exclusion, encore moins le mécanisme

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> *ASC*, ms A, s.a. 755 (recte 757), p. 46

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> HE, IV, 14, vol. 2, p. 274-275.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> *ASC*, ms A, s.a. 722 et 725, p. 42.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> ASC, ms A, s.a. 755 (recte 757), p. 46.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> HE, IV, 25, vol. 2, p. 360-361.

<sup>43</sup> Ihid

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> M. Mollat, Les Pauvres au Moyen Âge, Bruxelles, 1992, p. 10.

qui mène à l'exclusion, mais au contraire le processus miraculeux de réintégration par l'action du saint de ces *pauperes*. De nombreux « pauvres » sont donc présents dans les textes du corpus, mais dans la plupart des cas rien ne nous est dit de leur parcours et de leur histoire, de leur condition sociale et des difficultés concrètes qu'elle entraîne. On pourrait presque dire que ces exclus au sens moderne du terme, indispensables à la manifestation de la puissance du saint, sont surtout là comme des éléments de décor. Il en est ainsi d'un « pauvre demandant l'aumône<sup>45</sup> » à qui l'évêque Aidan donne son cheval dans un épisode dont le but est bien sûr de montrer l'humilité et la charité du saint : nous ne saurons jamais d'où il venait, pourquoi il mendiait et ce qui l'avait précipité dans cette condition.

Le veuvage n'apparaît qu'une seule fois dans notre corpus comme facteur d'exclusion. Dans la *Vita Gregorii*, une veuve dont des méchants ont tué le fils interpelle l'empereur Trajan alors qu'il sort de Rome à cheval et le supplie de lui rendre justice<sup>46</sup>. Il se pourrait que cet appel soit la conséquence de sa situation de veuve isolée (elle a perdu non seulement son mari, mais aussi son fils unique), qui l'exclut de toute autre moyen d'obtenir satisfaction. En effet, non seulement elle ne peut pas avoir directement accès à la vengeance, mais elle ne peut pas non plus forcer les meurtriers à lui payer une compensation. La seule solution qui s'offre à elle est de faire directement appel à l'autorité suprême, hors de toute voie hiérarchique normale. Trajan lui fait justice en contraignant les meurtriers à lui payer sur le champ la compensation exigée, mais on ne saura rien de plus sur cette veuve.

La plupart des malades mentionnés dans le corpus sont des moines et des moniales, bien intégrés à leur communauté, que la maladie n'exclut nullement : au contraire, ils meurent la plupart du temps en odeur de sainteté, ayant préscience de leur trépas et entourés de leurs frères ou sœurs. Deux cas seulement peuvent être mis en avant qui montrent bien que la position sociale entraîne un rapport différent au handicap. Stéphane de Ripon rapporte le cas d'un noble, Cudda, proche compagnon du roi Oswiu, qui choisit de se retirer du monde et de devenir moine « à cause de la maladie appelée paralysie<sup>47</sup> ». Cette brève mention montre d'abord que le handicap l'oblige à quitter la cour, qui n'est pas un lieu pour les infirmes ; mais il montre aussi qu'un noble bien connecté trouve des moyens de quitter le monde sans renoncer à sa position sociale et à son image de soi. Il conserve donc ses connexions sociales puisque la reine Eanflæd lui recommande le jeune Wilfrid, fils de noble nouvellement arrivé à la cour, afin qu'il prenne en charge son éducation monastique. Pour reprendre les termes de

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> HE, III, 14, vol. 2, p. 84: pauper quidam elemosynam petens.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> VGr, § 29, p. 128-129.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> VW, § 2, p. 6 : propter infirmitatem paralisin.

Serge Paugam, Cudda n'est pas un exclu parce que ses liens sociaux continuent à lui fournir protection et reconnaissance.

Un cas très original nous est fourni par un récit où Bède met en scène l'évêque Jean de Beverley<sup>48</sup>. Un adolescent muet, mendiant et affligé d'une gale et de croûtes sur la tête qui font qu'il n'a plus que quelques touffes de cheveux. On a bien ici une authentique situation d'exclusion, indiquée pour une fois par cette multiplicité d'indicateurs qui fait défaut dans la plupart des cas : en raison de son handicap, de sa maladie, de sa pauvreté, de son apparence physique repoussante, le jeune homme a manifestement été contraint de quitter sa famille et sa communauté d'origine. De manière inhabituelle, Bède relate aussi le mécanisme par lequel ce jeune homme est tiré de sa situation d'exclusion et réintégré au monde. L'évêque ordonne qu'on lui construise une cabane dans l'enclos d'une *villa* où il possède un oratoire ; il lui apprend à parler ; il lui fait soigner la tête par un médecin. Le jeune homme guérit et devient « un jeune homme au visage clair, prompt à la parole et doté d'une chevelure bien bouclée ». En dépit de l'offre que lui fait l'évêque de le prendre dans sa maisonnée, il préfère « rentrer chez lui ». Le voilà donc réintégré dans sa communauté d'origine. L'absence (inhabituelle) du miraculeux dans ce récit de Bède expliquerait-elle pourquoi le processus d'exclusion puis de réintégration est, pour une fois, si clairement visible ?

## **Conclusion**

Malgré la réalité des dissensions qui divisaient au VIII° siècle le corps politique des royaumes anglo-saxons, il semble bien que les auteurs du temps rechignaient à reconnaître le phénomène de l'exclusion et à montrer l'image d'une société divisée. Au contraire, ils étaient prompts à réintégrer les fauteurs de trouble et les exclus potentiels. Bède est sans doute le plus représentatif de ces auteurs qui, à l'aube des temps carolingiens et comme en anticipation de ceux-ci, ne savaient décrire la société réelle que selon les lignes idéelles que traçait pour eux une vision du monde animée par la foi en la perfection de l'œuvre de Dieu. C'est sans doute en partie pour cela que les véritables exclus ne sont tout simplement pas mentionnés.

Ce déni de la réalité était-il seulement le fait de quelques auteurs reclus dans leurs monastères, ou cette tendance informait-elle la société elle-même, prompte à réintégrer les exclus les plus voyants et les mieux connectés, en faisant en même temps le silence sur tous les autres ? Il est bien difficile de le dire. Même si un épisode isolé ne peut être érigé en cas exemplaire, l'histoire d'un certain Sicga (ou Sigha), est à cet égard intéressante. Sicga, noble

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> HE, V, 2, vol. 3, p. 20-23.

northumbrien de l'entourage du roi Ælfwald, était l'un des signataires du capitulaire légatin de 786, qui contenait des clauses comminatoires au sujet de la sainteté et de l'inviolabilité de la personne royale<sup>49</sup>, et il était donc pleinement conscient de la gravité du geste par lequel, deux ans plus tard, il assassina son souverain<sup>50</sup>. Or on sait par ailleurs que Sicga mourut en 793 « de sa propre main », et que les moines de Lindisfarne acceptèrent dans leur monastère le corps de ce régicide suicidé<sup>51</sup>. L'épisode tend à montrer que certaines communautés religieuses, impliquées dans les querelles internes aux royaumes anglo-saxons, cherchaient bien à gommer les dissensions et à réintégrer les exclus.

Le jeune noble Imma, avec qui nous avons commencé ce tour d'horizon, avait échappé à l'exclusion parce que Dieu veillait sur lui ; c'est aussi le cas de la plupart des personnages mentionnés par les textes de notre corpus. Il convient donc de clore sur un épisode en tous points contraire à celui d'Imma. Dans les derniers chapitres de l'*Histoire ecclésiastique*, Bède rapporte l'histoire d'un moine artisan talentueux, mais négligent de son salut. Ses frères le toléraient car il était très habile de ses mains et utile au monastère, mais il refusait de venir prier avec les autres à l'église et restait jour et nuit dans son atelier. Juste avant de mourir, il eut la vision du lieu qui l'attendait en enfer, et mourut en état de désespoir sans recevoir le viatique. « Son corps fut enterré dans la partie la plus reculée du monastère, et personne ne se hasardait à dire pour lui des messes, ni à chanter des psaumes, ni même à prier. » Bède, qui dit l'avoir personnellement connu, ne le nomme même pas : « je pourrais même dire ici [son] nom si cela était de quelque utilité<sup>52</sup> ». Être exclu, c'est d'abord être rejeté par Dieu : l'enfer est l'ultime lieu de relégation, et la damnation la véritable exclusion.

### Abréviations et liste des œuvres du corpus

- *ASC* = *The Anglo-Saxon Chronicle*, trad. M. Swanton, Londres, 1996.
- Cont. = « Continuations », dans Bede's Ecclesiastical History of the English People, éd. et trad. B. Colgrave et R. A. B. Mynors Oxford, 1991 (Oxford Medieval Texts), p. 572-577.
- HE = Bède le Vénérable, Histoire ecclésiastique du peuple anglais, éd. et trad. A. Crépin,
  M. Lapidge, P. Monat et Ph. Robin, Paris, 2005 (Sources chrétiennes, 489-491).
- *HR* = Syméon de Durham, *Historia regum*, dans *English Historical Documents*. *I* : *c*. 500-1042, trad. D. Whitelock, Londres, 1979, p. 263-276.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> J. Story, Carolingian Connections..., cité n. 9, p. 92.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> ASC, ms E, s.a. 789 (recte 788), p. 55.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> HR, s.a. 793, p. 273.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> HE, V, 14, vol. 3, p. 90-93.

- VC = Bède le Vénérable, Vita Cuthbert prosaica, dans Two Lives of Saint Cuthbert. A Life by an Anonymous Monk of Lindisfarne and Bede's Prose Life, éd. et trad. B. Colgrave, Cambridge, 1985, p. 142-307.
- VGr = The Earliest Life of Gregory the Great by an Anonymous Monk of Whitby, éd. et trad. B. Colgrave, Lawrence (Kansas), 1968.
- VGu = Felix's Life of Saint Guthlac, éd. et trad. B. Colgrave, Cambridge, 1985.
- VW = The Life of Bishop Wilfrid by Eddius Stephanus, éd. et trad. B. Colgrave, Cambridge, 1985.